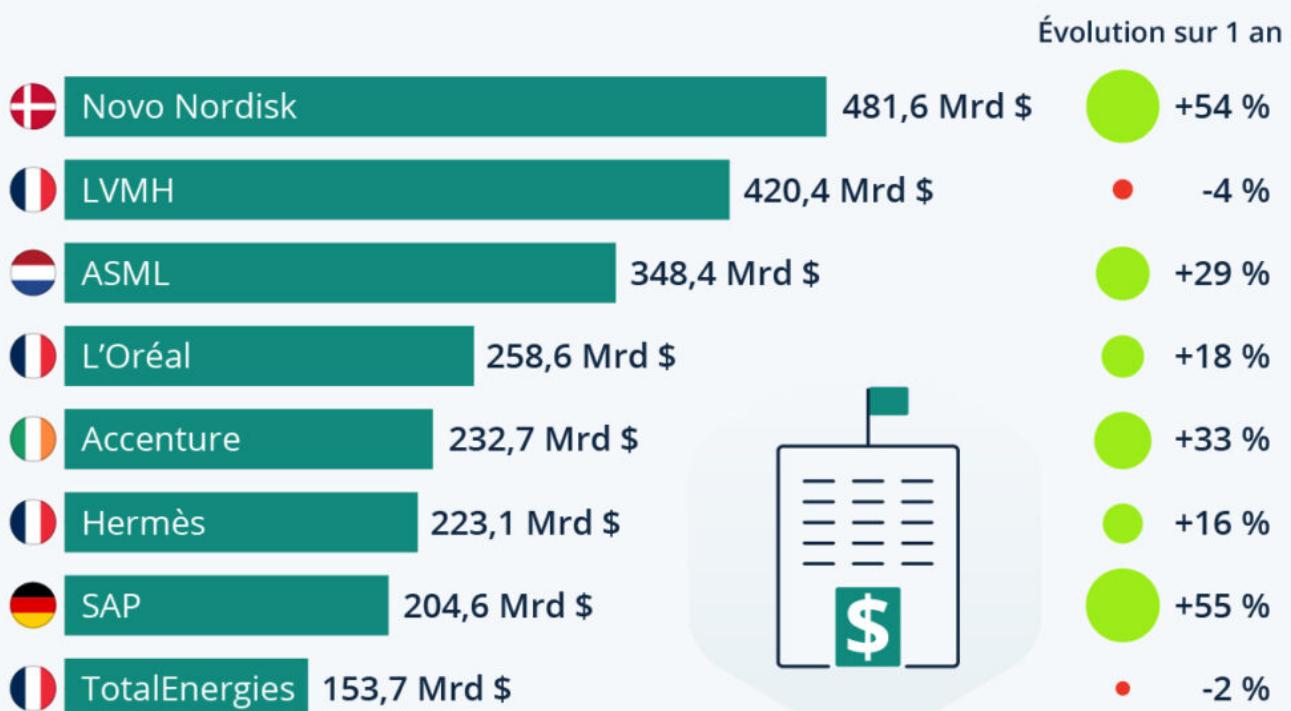


Ecrit par le 1 février 2026

# Les entreprises européennes les mieux valorisées

## Les entreprises européennes les mieux valorisées

Sociétés de l'UE avec les capitalisations boursières les plus élevées, en date du 29 janvier 2024



Source : CompaniesMarketCap.com



**statista**

Ecrit par le 1 février 2026

En septembre dernier, l'entreprise pharmaceutique danoise [Novo Nordisk](#) a détrôné [LVMH](#) en tant que société cotée en bourse la mieux valorisée d'Europe, mettant fin au règne du groupe de luxe français qui durait depuis plus de deux ans. Alors que le cours de l'action LVMH a pâti ces derniers mois des inquiétudes liées aux perspectives économiques en [Chine](#) (la clientèle chinoise représentant près du tiers des achats mondiaux de luxe), Novo Nordisk surfe quant à lui sur une vague de demande pour ses médicaments contre le [diabète](#) et le [surpoids](#), Ozempic et Wegovy, qui a propulsé ses bénéfices et ses actions à des niveaux record.

Depuis que le laboratoire danois a annoncé en août 2023 qu'une vaste étude avait démontré que le Wegovy présentait également des avantages cardiovasculaires (en plus de son efficacité pour la perte de poids), le prix de ses actions a plus que doublé. Lundi 29 janvier 2024, la capitalisation boursière de Novo Nordisk s'élevait ainsi à 481,6 milliards de dollars, contre 420,4 milliards de dollars pour LVMH. Le top 5 des entreprises les mieux valorisées de l'UE est complété par le fleuron européen des [puces électroniques](#), le néerlandais ASML, avec près de 350 milliards de dollars de capitalisation boursière à la même date, suivi du groupe français de [cosmétiques](#) L'Oréal (près de 259 milliards de dollars) et l'entreprise de conseil Accenture (près de 233 milliards).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

---

## La CCI du Pays d'Arles organise sa soirée des entreprises

Ecrit par le 1 février 2026



**Comme chaque année, la soirée des entreprises de la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) du Pays d'Arles](#) est organisée le dernier lundi du mois de janvier. Ainsi, ce lundi 29 janvier sera l'occasion pour les chefs d'entreprise du territoire de se réunir et pour la CCI de présenter ses vœux pour cette nouvelle année.**

Chaque année, ce sont 600 structures du Pays d'Arles qui se rassemblent au Palais des congrès d'Arles pour cette soirée des entreprises, animée par la journaliste [Elsa Charbit](#), durant laquelle est organisée une grande conférence. Pour cette 7<sup>e</sup> grande conférence, la CCI du Pays d'Arles a souhaité évoquer les thématiques de l'inflation, de l'économie nationale, mais aussi de l'ampleur que prend l'intelligence artificielle.

Deux intervenants mèneront cette conférence. [Eric Heyer](#), docteur en sciences économique et directeur du département Analyse et Prévision de l'[Observatoire français des conjonctures économiques](#) (OFCE), apportera son éclairage sur l'actualité économique, présentera ses prévisions et perspectives sur l'économie française. [Marjolaine Grondin](#), entrepreneure et cofondatrice du média [Jam](#), quant à elle, abordera l'intelligence artificielle d'un point de vue sociétal, économique et philosophique.

**Inscription obligatoire via le [formulaire en ligne](#).**

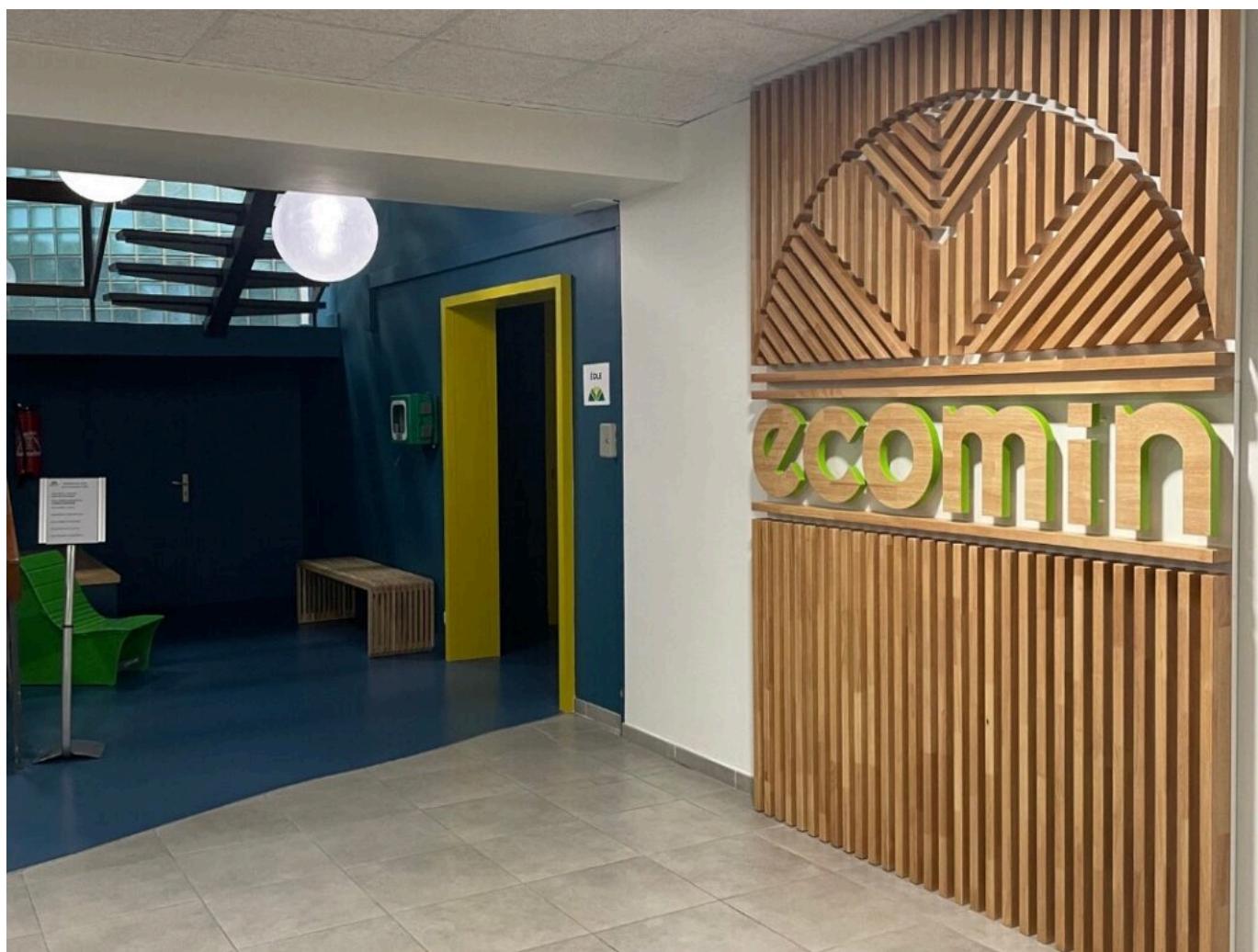
Ecrit par le 1 février 2026

**Lundi 29 janvier. De 18h à 23h. Palais des Congrès. 22 Avenue de la Première Division France Libre. Arles.**

V.A.

---

## **ECOMIN, le poumon vert et économique d'Avignon n'en finit pas de se régénérer**



Ecrit par le 1 février 2026

**Ce que les anciens ont tour à tour appelé le Marché-gare dans les années 60, puis le Marché en gros, puis le Marché d'Intérêt National est devenu ECOMIN à l'automne dernier. Nouveau logo pour une nouvelle aventure, fêté entre food trucks et guinguette à l'angle de la Rocade Charles de Gaulle et du boulevard Pierre Sémard.**

« Ce cœur de vie », comme l'a baptisé la Maire d'Avignon, venue présenter ses vœux aux 1230 salariés du site, « a été relooké, en accord avec ceux qui y travaillent, pour être plus convivial, plus moderne et accueillir des ateliers. Des espaces de travail et de réunions ont aussi été réaménagés. Cette volonté de modernisation est à la fois économique et écologique. ECOMIN répond à un marché croissant de produits locaux de qualité en circuits courts », a insisté Cécile Helle. « Cette zone d'activité a une dimension sociale pour que les 120 entreprises qui y sont installées y prospèrent et pour que leur personnel y vive agréablement. »

Mais la volonté de la municipalité est qu'ECOMIN, en accord avec le conseil d'administration, soit un poumon vert avec à la clé, nombre d'initiatives écologiques sur ces 25,5 hectares en pleine ville, entre bitume, béton, hangars, quais, entrepôts, bureaux, traiteurs, crèches, transporteurs et restaurateurs. « D'ailleurs la Région Sud nous a accordé 1M€ pour cette adaptation dans le cadre du projet 'Nos territoires d'abord' », a conclu Cécile Helle. Sans oublier les 900 000€ de subventions du Grand Avignon.

Ecrit par le 1 février 2026



Projet partagé sur le carreau par les grossistes, producteurs, expéditeurs, détaillants et négociants et que précise Laëtitia Vinuesa, la directrice du site. « La transition énergétique est un axe majeur d'évolution d'ECOMIN, déjà entamé et que nous allons renforcer en 2024. Avec un plan de densification du réseau de bornes de recharge électrique pour les véhicules, une végétalisation du site avec nombre d'arbres et de haies plantés entre les allées et voies de circulation, une installation de panneaux photovoltaïques sur les 100 000 m<sup>2</sup> de toitures des hangars et sur les 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux. Sans oublier la mutualisation du traitement et du recyclage des déchets. »

Dès cet été, quand le thermomètre affichera plus de 30°C à l'ombre, on devrait donc voir cet îlot de chaleur tendre vers une température plus douce pour les centaines de salariés des entreprises de l'ECOMIN d'Avignon.

#### 'La Roue Tourne', dernière entreprise installée à ECOMIN

**La Roue Tourne** est l'une des dernières entreprises à s'être installée sur le site d'ECOMIN. Crée il y a 3 ans par **Raphaël Trouiller** avec son fils Edward, elle propose des solutions de livraison à vélo électrique dans un rayon de 3, 5 ou 8 km autour d'Avignon, au cœur de la Cité des Papes, Villeneuve-lès-

Ecrit par le 1 février 2026

Avignon, Les Angles, Le Pontet ou Montfavet par exemple.

Avec leurs remorques, les six vélos de la société livrent plis, colis et marchandises sans pollution ni nuisance sonore. « C'est efficace pour le fameux dernier kilomètre », explique le patron Raphaël Trouiller, qui a bénéficié d'une aide du [Réseau Entreprendre Rhône-Durance](#) de 20 000€ et d'une autre de la [BPI](#) d'une somme équivalente. Ce qui lui permet d'avoir 4 employés, plus quelques CDD l'été. « Je peux charger 50 kilos à la fois, et mes coursiers parcourront environ 1000 km par mois. »

Son chiffre d'affaires a plus que doublé entre 2021 (60 000€) et 2023 (130 000€), il espère passer à 200 000€ cette année. Mais pour que sa société se développe, se maintienne à flots et soit rentable, il est entré dans l'association '[Boîtes à vélo](#)' qui milite pour « l'essor, la pérennisation de l'entrepreneuriat à vélo en France. » C'est-à-dire, pour que l'utilisation du vélo comme moyen alternatif aux véhicules motorisés en milieu urbain et rural se généralise. « Une mobilité douce », comme dirait Cécile Helle, respectueuse du vivant, d'un environnement respirable, d'une circulation apaisée, d'un encombrement réduit, d'une pratique physique et d'un lien social renforcé. Que demander de plus ?

**La Roue Tourne . 135 Avenue Pierre Sémard. ECOMIN - Bâtiment 4. Avignon. 09 51 28 95 12.  
contact@la-roue-tourne.com**



---

# Les entreprises du Luberon face au changement climatique



Le [Parc naturel régional du Luberon](#), [Luberon & Sorgues Entreprendre](#) et le [Grec-Sud](#) (Groupe régional d'experts sur le climat) organisent le séminaire 'Changement climatique : comment adapter mon entreprise ? Des solutions existent !' à destination des entreprises du Luberon le mardi 14 novembre à la Gare de Coustellet.

La rencontre 'Changement climatique : comment adapter mon entreprise ? Des solutions existent !' est organisée en partenariat avec la Gare de Coustellet, la Communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#), la Communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#) et [Cotelub](#) dans le cadre de leurs PCAET (Plan climat air énergie territorial).

Ecrit par le 1 février 2026

Ce séminaire vise à apporter un éclairage sur l'impact du changement climatique au niveau local et à donner des pistes d'action et des outils concrets aux entrepreneurs du Luberon pour mieux anticiper, atténuer et s'adapter aux conséquences du changement climatique.

## Le programme

Philippe Rossello, géographe et coordinateur du Grec-Sud, évoquera les enjeux du changement climatique et les risques associés de l'échelle globale à locale. Il fera un point sur les connaissances scientifiques les plus récentes, avec un focus sur la ressource en eau, l'énergie, la mobilité et la biodiversité.

Plusieurs entreprises du territoire qui sont engagées dans l'adaptation au changement climatique témoigneront telles que Kookabarra à Cavaillon, Florette à L'Isle-sur-la-Sorgue, et l'Atelier Ostraka à Robion.

**Mardi 14 novembre. 18h. Inscription obligatoire en ligne. Gare de Coustellet. 105 quai des entreprises. Maubec.**

V.A.

## Abus fiscal des entreprises : quel manque à gagner pour les recettes de l'État ?

Ecrit par le 1 février 2026

# Le coût de l'abus fiscal des entreprises en Europe

Estimation des pertes fiscales annuelles liées à l'abus de l'impôt sur les sociétés dans les pays européens \*



\* Sélection des 8 pays avec les pertes absolues les plus élevées.  
Estimations calculées à partir de données de 2022.

Source : Tax Justice Network - The State of Tax Justice 2023



Dans un rapport publié cette année, l'ONG Tax Justice Network a estimé à 480 milliards de dollars les pertes fiscales annuelles subies par les pays du monde entier. Sur ce montant, les chercheurs de l'organisation estiment que 311 milliards (65 %) sont perdus à cause de l'abus transfrontalier de l'impôt sur les sociétés, et 169 milliards (35 %) à cause de l'évasion fiscale à l'étranger des particuliers fortunés. Comme le note l'ONG, ramenées sur 10 ans, ces pertes fiscales équivalent à une année de dépenses

Ecrit par le 1 février 2026

mondiales en matière de santé publique (4 800 milliards de dollars).

Principale composante des pertes fiscales mondiales, l'abus fiscal des entreprises comprend « l'évasion fiscale criminelle ; l'évitement fiscal illégal ; et certains évitements qui, bien que techniquement légaux compte tenu des faiblesses des règles fiscales internationales, contribuent néanmoins au résultat socialement contestable du décalage entre le lieu de l'activité économique réelle des sociétés et le lieu où leurs bénéfices sont déclarés », précisent les auteurs du rapport.

Comme le montre notre graphique, la France serait le pays d'Europe le plus pénalisé par ce manque à gagner fiscal. Selon les estimations des chercheurs, en 2022, plus de 27 milliards de dollars théoriques (soit environ 1 % du PIB national) n'auraient pas été perçus par l'État français à cause des pratiques d'évasion ou de fraude fiscale des entreprises. Le Royaume-Uni et l'Allemagne complètent le podium, avec des pertes théoriques comprises entre 16 et 17 milliards de dollars.

Le Tax Justice Network estime que les réformes de l'OCDE (comme l'impôt minimum de 15 % sur les sociétés) ont jusqu'alors échoué à réduire les « injustices fiscales » dans le monde, entre autre car elles ne contraignent pas les pays non-membres de l'OCDE. L'ONG milite ainsi pour la création d'un organe rattaché aux Nations unies chargé d'établir des règles fiscales mondiales, ainsi que pour « l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers ; la transparence de la propriété effective pour mettre fin au contrôle anonyme des sociétés [...] ; et la publication de rapports pays par pays par les multinationales pour mettre à nu l'ampleur et la nature des transferts de bénéfices ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

## 80 personnes étaient présentes à la première soirée Entreprises de l'Onap

Ecrit par le 1 février 2026



L'[Orchestre national Avignon-Provence](#) (Onap) a organisé sa toute première soirée dédiée aux entreprises le 26 octobre dernier à l'[Opéra Grand Avignon](#), à laquelle 80 personnes ont répondu présentes, dont des membres de la [Team Vaucluse](#), la [CCI de Vaucluse](#), l'[Association des entreprises de Courtine](#), la [délégation FCE de Vaucluse](#), ou encore [Soroptimist International Avignon](#).

C'est dans une volonté de se lier avec les acteurs économiques du territoire vauclusien, mais aussi de créer des synergies autour de l'excellence, de l'innovation et de l'accès à la musique pour tous, que l'Onap a organisé sa première soirée dédiée aux entreprises à l'Opéra Grand Avignon.

Lors de cet événement, les chefs d'entreprises ont pu découvrir l'Onap avec un quiz ludique et d'une présentation par [Alexis Labat](#), son directeur général, qui a mis en lumière la diversité des missions de l'Orchestre en faveur de la création musicale, de la diffusion et de la transmission. [Isabelle Mommessin-Berger](#), présidente du Fonds de dotation Mommessin-Berger, a partagé son expérience avec l'Onap,

Ecrit par le 1 février 2026

notamment à travers le dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale [Démos Avignon-Provence](#). Enfin, les invités ont pu vivre une expérience d'écoute inédite avec l'Orchestre : une répétition augmentée, commentée en direct par Alexis Labat et [David Bérard](#).

La soirée s'est clôturée autour d'un verre. L'occasion d'échanger avec les musiciens et la cheffe d'orchestre [Débora Waldman](#) et pour les partenaires de l'Orchestre de prendre la parole. « Une très belle soirée qui a aussi permis de montrer les parallèles entre la direction d'un orchestre et celle d'une entreprise », a déclaré [Valérie Vincent](#), directrice Marketing & Communication de [Rhonéa](#). « Bravo pour cette rencontre inspirante qui sème des graines des rapprochements entre le monde artistique et économique et peut-être des collaborations futures », a ajouté [Dorota Bouyer](#), chef de projet Formation, Facilitation & Accompagnement Campus chez [Veolia](#).

La première édition de cette soirée Entreprises a donc remporté un franc succès. La date de la seconde édition a déjà été annoncée. Elle aura lieu le vendredi 9 février 2024.



© Orchestre national Avignon-Provence

V.A.

Ecrit par le 1 février 2026

## Carpensud s'élargit aux entreprises de l'ensemble du Vaucluse



Jusqu'à présent, l'association d'entrepreneurs [Carpensud](#) s'adressait aux entreprises du bassin de Carpentras et Pernes-les-Fontaines. Lors de sa dernière assemblée générale, elle a décidé d'élargir son champs d'action et de s'adresser à toutes les entreprises du département de Vaucluse.

Ce changement a donc nécessité une modification du logo de l'association. Avant, on pouvait y lire « Association d'entreprises, Carpentras et COVE Pernes-les-Fontaines », puis seulement « Association d'entreprises. » Désormais, sous 'Carpensud' est indiqué « Association d'entreprises du Vaucluse. »

« Ce changement était essentiel pour nous, indique [Théa De Filippo](#), assistante communication en alternance de l'association. Carpensud était souvent associé uniquement à Carpentras, ce qui laissait

Ecrit par le 1 février 2026

penser que seuls les entrepreneurs de cette ville étaient concernés. Nous accueillons désormais tous les entrepreneurs du Vaucluse. »



**CARPENSUD**

ASSOCIATION  
D'ENTREPRISES  
CARPENTRAS et COVE  
PERNES-LES-FONTAINES



**CARPENSUD**

ASSOCIATION  
D'ENTREPRISES  
DU VAUCLUSE



L'ancien logo à gauche et le nouveau à droite.

V.A.

---

## RisingSUD aide les PME à évoluer vers des modèles circulaires

Ecrit par le 1 février 2026



**L'agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud risingSUD a été choisie par la Commission européenne pour déployer le programme Up2Circ. Ce dernier vise à aider les petites et moyennes entreprises (PME) à évoluer vers des modèles circulaires et ainsi, accroître leur compétitivité et leur résilience.**

Selon une étude réalisée par le cabinet OPEO, l'ensemble des modèles économiques aura changé d'ici 2026 sous la pression de la demande, des collaborateurs, de la réglementation, de la concurrence, de la volatilité des prix ou bien de la rareté des matières premières. C'est pour cela qu'a été créé le programme Up2Circ, afin que les PME prennent d'ores et déjà les choses en main.

Le programme propose un accompagnement complet, entièrement financé par la Commission européenne, qui prend en compte un diagnostic de maturité circulaire, des formations en ligne, une mise en réseau avec des pairs européens, ainsi que des financements, jusqu'à 15 000€ pour une étude de faisabilité et jusqu'à 50 000€ pour un démonstrateur.

Plusieurs appels à projets sont programmés jusqu'en 2026. Pour candidater au premier, ouvert jusqu'au 15 novembre prochain, il suffit de contacter Mathilde Mauvais, en charge du programme Up2Circ à risingSUD, à l'adresse mail [mmauvais@risingsud.fr](mailto:mmauvais@risingsud.fr) afin de programmer un diagnostic et de qualifier le

Ecrit par le 1 février 2026

projet. Il faut également [déposer sa candidature sur le site du programme](#) avant le 15 novembre.

[Lire également : 'RisingSUD fait sa rentrée à la Lustrerie Mathieu'](#)

V.A.

---

## Rentrée : la CPME 84 fait part des inquiétudes des entrepreneurs vauclusiens

Ecrit par le 1 février 2026



**Première organisation patronale, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a fait sa rentrée afin d'aborder les sujets, tant nationaux que locaux, qui préoccupent les entrepreneurs du département. Avec, en tout premier lieu, les problématiques de recrutement, d'inflation ou bien encore de fiscalité.**

« Le premier grand sujet est celui des difficultés de recrutement, constate Bernard Vergier, président de la CPME 84. Malgré un taux de chômage en baisse à l'échelle nationale, trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures.

« Tous les jours, on doit reconstruire nos équipes » reconnaissait d'ailleurs [Aurélie Panattoni](#), directrice générale de l'Ibis Styles Avignon-Sud qui accueillait cette conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale du département. Confronté, lui aussi, à ces problèmes d'effectif, [Paul Alexander Campbell](#), directeur du Château de Mazan expliquait pour sa part qu'il avait dû faire venir du personnel d'Inde ! Des difficultés qui ne se limitent plus aujourd'hui à l'hôtellerie et la restauration mais aussi au BTP, à l'industrie, aux professions juridiques et comptables, aux services, à l'architecture, aux

Ecrit par le 1 février 2026

commerces...

« Beaucoup de PME freinent leurs investissements car ils n'ont pas les ressources humaines », poursuit le président de la CPME 84.

« L'apprentissage est le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

*Bernard Vergier, président de la CPME 84*

### Soutien sans faille à l'apprentissage

Afin notamment de faire face à ces difficultés de recrutement le président de la CPME de Vaucluse rappelle tout l'importance de l'apprentissage qui permet de mettre le pied à l'étrier des salariés de demain.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, insiste-t-il. Cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat à hauteur de 6 000€ pour la première année du contrat même si l'on peut regretter sa suppression durant la deuxième année. Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

« Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi. »

### Un nouveau rapport au travail ?

Mais pour le président de la CPME 84, au-delà des problèmes de recrutement, la réforme des retraites a surtout soulevé un enjeu majeur de notre société : l'évolution du rapport au travail.

« Un sujet sur lequel la CPME va continuer de proposer des solutions et de négocier avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour sortir enfin les PME de l'ornière des difficultés de recrutement », explique Bernard Vergier qui constate un changement du rapport à l'emploi ainsi que des difficultés de recrutement qui se sont accélérées depuis le Covid.

Il poursuit : « il faut le dire, parce que certains choisissent encore le chômage de complaisance, les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

### Multiplication des obstacles pour les entrepreneurs

Mais pour la CPME de Vaucluse cette rentrée réserve également d'autres obstacles pour entrepreneurs du département.

« Bien d'autres épreuves continuent à être rencontrées pour nos chefs d'entreprise patrimoniaux : les prix de l'énergie qui restent élevés, une inflation ayant une répercussion générale et durable sur le prix

Ecrit par le 1 février 2026

des matières premières, les défis environnementaux et leurs financements qu'ils sont urgent d'accélérer face au réchauffement climatique, un marché de l'immobilier en panne et des taux de crédits à la hausse inédite sur ces deux dernières années ainsi qu'une fiscalité générale loin de s'infléchir, certainement en conséquence du 'quois qu'il en coûte' activé durant la période Covid. »

« Il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts. »

Sur la fiscalité, l'organisation aux 252 mandats patronaux locaux estime « qu'il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts en supprimant, comme cela aurait déjà dû être fait en 2023, la dernière tranche de CVAE (*Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises*). La maintenir, contrairement aux engagements pris, serait un bien mauvais signal envoyé aux entreprises françaises qui souffrent d'un déficit de compétitivité lié aux impôts de production qui représentent 3,8% du PIB contre 1,7% en moyenne européenne. »

### **Des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés**

Le pouvoir d'achat préoccupe ainsi tout particulièrement la CPME 84 qui rappelle « que le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9%, après 5,7% en mars » et que « l'inflation se situe ainsi pour le onzième mois consécutif sur un plateau autour de 6%. En juillet 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3% sur un an. »

Pour répondre à cet enjeu, la CPME a activement contribué à la réussite de l'Accord national interprofessionnel (ANI) des partenaires sociaux sur le partage de la valeur en entreprise, conclu en février 2023, insiste le président Vergier. Cet accord vise à mieux associer les salariés aux performances des entreprises, notamment dans les TPE/PME. Le projet de loi transposant l'accord a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Deux mesures visent à généraliser les dispositifs de partage de la valeur : Les entreprises de moins de 50 salariés pourront mettre en place à titre volontaire un dispositif de participation de branche ou d'entreprise pouvant être moins favorable que la formule légale. A partir du 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. »

### **Maintenir le cap contre la solitude du dirigeant**

Pas découragé pour autant le président de la CPME rappelle que son organisation, ses membres, et, au-delà, tous les entrepreneurs du département « se démènent pour garder le cap, pour continuer à innover, investir et recruter. Mais pour cela, les chefs d'entreprise doivent être écoutés, entendus et soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux. Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Afin de coller au plus près du quotidien des entrepreneurs locaux, la CPME entend poursuivre le rythme de ses rendez-vous réguliers. Près de 60 événements par an sont organisés : visites d'entreprise, petits-

Ecrit par le 1 février 2026

déjeuners thématiques, réunions, conférences, formation, webinaires, after-work, speed dating business, pitch party digitale...(voir les 3 encadrés en fin d'article). Pour cela, l'organisation aux 900 adhérents directs s'appuie tout particulièrement sur ses 'Pôle Jeunes' et 'Pôle Femmes' ainsi qu'à son équipe de permanents.

« A chaque problème, il y a bien souvent un dispositif pour le résoudre, précise [Jérémy Piallat](#), président du Pôle jeunes de la CPME 84. Encore faut-il le savoir. C'est pour cela que nous sommes là. »

« Cette dynamique est aux services de nos membres », insiste Bernard Vergier. Avec 800 dossiers de formation montés chaque année, la CPME de Vaucluse est ainsi l'un des points les plus importants de France en matière de Service d'aide à la formation (point d'accueil Agefice).

« Nous accompagnons les dirigeant dans les domaines juridique, du pré-recrutement, de l'immobilier d'entreprise, des garanties bancaires (SOMUDIMEC), de l'assurance chômage privée des chefs d'entreprise (GSCC)... Autant d'outils et de solutions qui nous permettent de lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. »

L.G.

### Visite d'entreprise : A la découverte du Mas Caron

Dans le cadre de ses visites d'entreprise, la CPME 84 propose de découvrir, mardi 26 septembre, le Domaine du mas Caron à Caromb. Une exploitation viticole bio, créée en 2015 par deux citadins passionnés et orientée oenotourisme. La visite se déroulera notamment en présence de Thierry Vaute, président des vignerons indépendants du Vaucluse, et de [Marie Flassayer](#), directrice générale de l'ODG AOC Ventoux.

**Mardi 26 septembre.** 9h30 à 11h30. Domaine du mas Caron. 1 187, route de Carpentras. Caromb. Parking gratuit sur place. Possibilité de co-voiturage.

Rendez-vous limité aux 50 premières inscriptions (une personne par structure). Inscription et renseignements : [contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org) - 04 90 14 90 90 - [www.cpme84.com](http://www.cpme84.com)

### Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 et le cabinet spécialisé en droit social avignonnais, Barthélémy Avocats, s'associent pour proposer une nouvelle formation juridique sur le thème : 'Incapacité, inaptitude d'origine professionnelle et rupture du contrat de travail'. Ce stage a pour vocation de donner les clés juridiques et pratiques permettant de gérer au mieux la relation contractuelle avec le salarié en arrêt de travail pour maladie ou victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle de la période de suspension du contrat à son éventuelle rupture. La formation, animée par [Maître Hélène Quilichini](#), intègre les profondes évolutions introduites par la loi travail du 8 août 2016 et les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017 ainsi que les dernières jurisprudences en la matière.

**Mardi 3 octobre.** 8h30 à 12h30. Au siège de la CPME 84. 4-6, avenue de la Reine Jeanne. Avignon. Parking gratuit. Contact : 04 90 14 90 90 - [contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org) - [www.cpme84.com](http://www.cpme84.com)

### Finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs aux Fines Roches

C'est le jeudi 5 octobre prochain que la 4<sup>e</sup> édition de la finale départementale des Trophées régionaux des Entrepreneurs Positifs la CPME de Vaucluse se déroulera au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. A cette occasion les prix de la Créativité, du Courage, de l'Eco-responsabilité, de la Solidarité,



Ecrit par le 1 février 2026

de la Bienveillance et de la Persévérence seront décernés parmi les 31 candidats de cette édition 2023 réalisée en partenariat avec le cabinet KPMG Avignon. La grande finale régionale se tiendra ensuite le 16 novembre à Marseille.

**Jeudi 5 octobre.** 18h à 20h30. Hostellerie du Château des Fines Roches. 1 901, route de Sorgues. Châteauneuf-du-Pape. Parking gratuit sur site.

Evénement limité aux 120 premières inscriptions : [contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org) - [www.trophees-cpmesud.fr](http://www.trophees-cpmesud.fr)